



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Trois-Rivières, le 18 janvier 2005

Monsieur Pierre Reid
Ministre de l'Éducation
1035, de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois se joint au concert de protestations qui s'élève à la suite de votre décision d'accorder le statut d'écoles associées à des écoles privées juives du Québec, et de ce fait de leur accorder un financement à 100 %. En respect des valeurs démocratiques que le MNQ défend depuis nombre d'années, nous nous opposons avec vigueur à cette décision de financer à 100 %, des écoles privées, qui plus est, lorsque celles-ci revêtent un caractère confessionnel. De plus, nous considérons qu'il s'agit là d'un geste lourd de conséquences pour l'avenir.

À l'image des grandes nations occidentales, le Québec n'est plus homogène du point de vue de l'origine ethnique, de l'appartenance religieuse ou de la langue, et c'est tant mieux. En réponse à cette diversité, le Québec a opté pour un modèle de société privilégiant l'intégration des communautés culturelles. Compte tenu de cette diversité ethnoculturelle croissante, le MNQ est convaincu qu'il faille surpasser les simples objectifs d'intégration et viser à travailler « ensemble », Québécois de toutes origines, à la réalisation d'un projet collectif cohérent : une société ouverte, inclusive et non discriminatoire.

Cependant, une intégration réussie nécessite l'affirmation de nos valeurs communes et non pas l'exacerbation de nos différences. Le gouvernement a une grande responsabilité à cet égard; il a le devoir d'être le « chien de garde » de ces valeurs communes.

C'est pourquoi nous nous opposons à cette décision de financer à 100 % des écoles privées confessionnelles sous prétexte de « rapprochement culturel ». Accorder un tel financement sur des bases aussi arbitraires ne favorise pas le rapprochement : au

contraire, ce geste encourage le développement d'écoles séparées, regroupant des élèves sur une base ethnique ou religieuse. Doit-on vous rappeler que les écoles juives ne sont pas ouvertes à tous les élèves, même si elles sont financées par l'ensemble des citoyens?

Nous nous opposons à votre récente décision aussi parce qu'elle fragilise le réseau des écoles publiques : le constat est assez généralisé à l'effet que les écoles publiques souffrent de sous financement.

L'école publique reste le meilleur creuset des échanges interculturels. Elle est la seule à accueillir tous les élèves sans distinction et à avoir conséquemment l'obligation d'enseigner la tolérance et l'ouverture.

De plus, l'offre qui est faite à d'autres groupes ou communautés de déposer des projets pour éventuellement avoir droit au même privilège, est plutôt de nature à favoriser l'éclosion de ghettos plutôt que de favoriser l'intégration.

Nous vous demandons, pour toutes ces raisons, et bien d'autres que d'aucuns vous auront déjà exposées, de reconsidérer cette décision et d'y surseoir.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Chantale Turcot